PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(COMPTES ANNUELS, SITUATIONS TRIMESTRIELLES, TABLEAUX D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS, CHIFFRES D'AFFAIRES, INVENTAIRES DE PORTEFEUILLES)

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

ABC ARBITRAGE

Société anonyme au capital de 465 591,49 €.
Siège social : 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris.
400 343 182 R.C.S. Paris.
Siret : 400 343 182 00038.

Chiffres d'affaires comparés.
(En euros.)

	Société ABC arbitrage		Groupe ABC arbitrage	
	2005	2004 (*)	2005	2004
Premier trimestre	22 087	72 343	220 755	211 293
Deuxième trimestre	23 232	59 254	219 095	221 865
Total	45 319	131 597	439 850	433 158

(*) Après apport partiel d'actifs.

96024

AIGLE S.A.

Société anonyme au capital de 6 144 452 €.
Siège social : 17-23, rue Saint-Denis, 92100 Boulogne-Billancourt.
348 144 007 R.C.S. Nanterre.

I. Les comptes annuels et les comptes consolidés publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 9 mai 2005, pages 12882 à 12889, ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2005.

II. — **Affectation du résultat.**
(En euros.)

Origines :	
1°) Report à nouveau antérieur	10 488 817,80 €
2°) Résultat de l'exercice	998 325,30 €
Total	11 487 143,10 €
Affectations :	
1°) Report à nouveau	11 487 143,10 €

III. — **Attestation des commissaires aux comptes.**

a) Opinion sur les comptes annuels (extrait du rapport général). — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

b) Opinion sur les comptes consolidés (extrait du rapport). — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2005.

Les commissaires aux comptes :

KPMG Audit,
Département de KPMG S.A. :
JULIEN QUAGLIA ;

Barbier Frinault & Autres :
Ernst & Young,
PATRICK ATZEL.

95981

ALTRAN TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 57 220 932,50 €.
Siège social : 58, boulevard Gouvion Saint-Cyr, 75017 Paris.
702 012 956 R.C.S. Paris.

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2005 en hausse de 3,8 % par rapport à 2004 avec une croissance organique de + 4,5 %.

Le groupe Altran a réalisé au deuxième trimestre 2005 un chiffre d'affaires de 368,3 millions d'euros en hausse de 3,8 % par rapport au deuxième trimestre 2004 (354,7 millions d'euros). La croissance organique (1) du groupe s'élève à 4,5 %.

En France, où le groupe Altran réalise près de 47 % de son chiffre d'affaires total, le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2005 s'élève à 172,9 millions d'euros. L'activité en France a enregistré une baisse de 0,6 % (soit une hausse de 0,6 % à norme comptable stable).

A l'international, le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2005 (qui contribue à hauteur de 53 % du chiffre d'affaires total du groupe) est en hausse de 8,0 % à 195,3 millions d'euros, contre 180,8 millions d'euros au deuxième trimestre 2004. Compte tenu des acquisitions et cessions réalisées en 2004 et au deuxième trimestre 2005, la croissance organique s'établit à + 9,3 %.

Les chiffres 2004 présentés sont les chiffres publiés en normes françaises et intégraient des frais non margés pour 1,4 % environ du chiffre d'affaires. En 2005, en accord avec les normes IFRS, ces frais non margés viennent en réduction des charges d'exploitation et ne sont donc plus comptabilisés dans le chiffre d'affaires.

La croissance organique par rapport au deuxième trimestre 2004, aurait été, à norme comptable constante, de 5,9 %.

L'évolution des taux de change a eu un impact négatif de 0,2 % par rapport au deuxième trimestre 2004.

(1) La définition du périmètre constant utilisée est cette du chiffre d'affaires de l'exercice moins la contribution des sociétés acquises/cédées durant l'exercice et l'exercice précédent.